

Métropole | Floirac se lance dans l'aventure de la micro-ferme



Devenir la première ville de la rive droite à avoir une micro-ferme, voilà l'objectif que s'est fixé Floirac (33). Celle qui n'a plus de terres agricoles depuis 2006, souhaite renouer avec son passé maraîcher en implantant une nouvelle surface cultivable au sein du domaine de la Burthe. Un moyen de satisfaire les habitants, adeptes du « manger local », comme en témoigne la présence de plusieurs commerces bio, mais aussi d'entretenir l'image verte de la commune. Le terrain de 6.000 m², ainsi qu'une serre de 130 m² à proximité, attendent un acquéreur, qui a jusqu'au 15 juin pour candidater.

Imaginez un joli terrain couvert de pâquerettes, entouré d'arbres centenaires et de prés où viennent paître des chevaux, et tout cela, à l'intérieur de la rocade. Maintenant, imaginez que vous venez vous y installer pour faire votre propre micro-ferme. Qu'y planter, des choux, des patates, des plantes aromatiques, ou tout cela en même temps ? L'idée peut emballer, mais attention, si la mairie indique que l'appel à projet s'adresse à tous, il est dans les faits nécessaire d'avoir de véritables connaissances agricoles pour parvenir à faire vivre cette culture en optimisant sa production. Ainsi, les candidatures, à déposer avant le 15 juin, seront étudiées par des membres de la Chambre d'agriculture, pour s'assurer de leur faisabilité et de leur pérennité financière.

« Dans un premier temps, nous allons discuter avec la dizaine de personnes qui se dit intéressée, puis nous analyserons les dossiers avec la Chambre d'agriculture, sans forcément privilégier les Floiracais. L'idée, c'est d'être très ouvert, mais aussi d'avoir quelqu'un avec un projet économique viable », explique Jonathan Duvivier, chargé de mission à la mairie. La location à l'année du terrain coûtera entre 400 et 500 euros, en plus de la dizaine de milliers d'euros d'investissements à prévoir pour lancer la culture. Les candidats sélectionnés auront aussi une Autorisation d'Occupation Temporaire de 10 ans, la mairie étant consciente du temps que prend une exploitation pour devenir rentable. « Il faut en moyenne 3 à 5 ans, avant de pouvoir véritablement se verser un salaire ».

« Une aubaine pour les jeunes agriculteurs »

« C'est une aubaine pour les jeunes agriculteurs, l'accès à la terre est de plus en plus difficile, car le nombre de surfaces cultivables recule et le prix du foncier augmente », indique Alexandre Bourigault, conseiller municipal délégué au développement durable, qui nous a reçu jeudi 12 avril à la mairie de Floirac. « Nous souhaitons

renouer avec le passé maraîcher de la rive droite bordelaise », complète-t-il. Car derrière, l'objectif politique est aussi clair : entretenir l'image verte de la ville. Inscrit dans son Agenda 21, qui définit les différentes démarches en terme environnemental de la ville, le projet de micro-ferme en est une composante importante. « À terme, nous souhaitons relier Floirac à Bassens par un corridor vert », assure l'élu, fier de rappeler que la ville a obtenu une deuxième fleur au classement des villes fleuries fin 2017.



À la Burthe, le voisinage se montre plutôt favorable à la micro-ferme. « Je n'ai rien contre, mais j'aimerais recevoir de plus amples informations », précise Aurélie Kumurdjian, qui gère le centre équestre à proximité. Déjà riche de plusieurs magasins bio, d'une AMAP et d'une Ruche qui dit oui, la ville semble prête à accueillir ce nouveau projet écoresponsable. À l'intérieur de la rocade, le but est aussi de reconnecter les mondes agricoles et urbains et de susciter, pourquoi pas, de nouvelles vocations chez les Floracais, selon Alexandre Bourigault.

La micro-ferme, un modèle agricole pour l'avenir

Alors, une micro-ferme, qu'est-ce que c'est exactement ? Il s'agit d'une « forme agricole de production alimentaire de proximité, d'une surface inférieure à un hectare et recourant le moins possible aux énergies fossiles telles que le charbon », selon la définition du CNRS. C'est cet organisme public de recherche qui a donné un diagnostic favorable au terrain de la Burthe pour l'accueil d'une telle culture, suite à une étude menée sur zone par des étudiants de Bordeaux Sciences Agro. Les démarches agro-écologiques seront privilégiées, telles que le bio, la permaculture, ou la biodynamie, recourant donc le moins possible aux engrais chimiques.

Encore peu connues du monde agricole, les micro-fermes sont aux prémices de leur reconnaissance en France. Elles correspondent pourtant aux préoccupations actuelles, limitant les engrais et face à la réduction du foncier agricole. En Gironde, le CNRS a donc lancé un programme de recherche-action MicroAgri en 2017 qui va tâcher d'identifier, de caractériser et d'évaluer toutes les micro-fermes de la région d'ici à 2020, preuve qu'il ne s'agit pas simplement d'un effet de mode, mais d'une véritable piste d'étude pour l'agriculture de demain.

Alix Fourcade

Crédit Photo : Alix Fourcade
Publié sur aqui.fr le 17/04/2018
[Url de cet article](#)